

# Conseil municipal

## Lundi 25 octobre 2021 – 19 heures

### 1 Délibérations :

#### 1.1 Réévaluation indiciaire de l'agent communal

Suite à l'augmentation du SMIC, le salaire de notre employé doit être réévalué. La délibération est votée à l'unanimité.

#### 1.2 Décision modificative budget 2021

Le conseil valide le changement d'affectation de certaines lignes du budget (excédentaires) pour financer des lignes déficitaires.

#### 1.3 Vente terrains à Crespinhac et Besse

La vente d'un terrain à Crespinhac nécessite une nouvelle délibération suite à une erreur sur le nom de l'acquéreur.

Le conseil valide également la vente d'une partie d'un terrain communal à Besse.

#### 1.4 Extension de réseau électrique à Crespinhac

Pour une nouvelle construction au bout de l'impasse de Larjolas, une extension du réseau électrique est nécessaire. La délibération est votée.

#### 1.5 Renouvellement de convention pour la dématérialisation des marchés publics avec le centre de gestion

Le conseil valide cette convention.

#### 1.6 DETR – CRTE (dispositifs de subventions de l'État)

Le conseil vote la présentation du projet global de la future mairie pour la demande de subvention : l'État subventionne les bâtiments communaux à hauteur de 20 à 60 %.

Nous allons donc déposer un dossier, rencontrer la sous-préfète, voir les élus du département et de la région pour essayer de trouver le plus de financement possible.

### 2 Projet construction mairie

#### 2.1 Donation du terrain Keller

M. Keller a donné à la commune une partie de son terrain situé à côté de la salle des fêtes. Cette acquisition va permettre la construction de la nouvelle mairie.

#### 2.2 Plans architecturaux

Les élus découvrent et échangent autour des nouveaux plans de la future mairie. Plusieurs questions seront à poser à l'architecte.

#### 2.3 Demandes de contrôles, étude de sol, sécurité...

Pour la suite du dossier, une étude de sol doit être réalisée, et nous devons choisir un contrôleur technique et un contrôleur sécurité pour le chantier à venir.

Le contrôle sécurité coûte environ 1 200 €.

Nous attendons les devis pour les contrôles techniques et l'étude de sol.

### 3 Travaux réalisés, en cours, à venir

#### 3.1 Chemin des Platoux

Les travaux pour remettre en état le chemin des Platoux ont été réalisés dans l'été. Le chemin est à nouveau praticable.

### 3.2 Lavoirs de Boubas et Crespinhac

Dans le cadre du petit patrimoine, les murs d'enceinte des lavoirs ont été rejointoyés. Ces travaux ont été subventionnés par la communauté de communes avec le dispositif d'aide au petit patrimoine 2020.

### 3.3 Chemin du four à pain (Crespinhac)

Une traversée de route pour les eaux pluviales a été remplacée. L'enrobé va être refait.

### 3.4 Église

La tribune de l'église doit être refaite. Un dossier a été déposé auprès du Conseil départemental. Après visite de l'architecte, ce dossier doit être complété et sera validé et subventionné par le Conseil départemental.

### 3.5 Chauffage bibliothèque

Le chauffage de la bibliothèque a été remplacé car les deux convecteurs ne suffisaient pas pour assurer un chauffage correct, et combattre l'humidité. Une pompe à chaleur air-air a été installée, et l'amélioration est nette.

### 3.6 Travaux nécessaires à la bibliothèque

Un panneau d'affichage est nécessaire à l'extérieur de la bibliothèque.

## 4 Informations du CCAS

### 4.1 Repas du CCAS

Le CCAS a décidé de reconduire les repas offerts aux personnes de 65 ans et plus. Pour éviter de rassembler un grand nombre de personnes dans la salle en cette période sanitaire toujours un peu compliquée, un bon a été donné à chaque bénéficiaire afin qu'il puisse aller manger à l'Auberge du moulin à la Pontvianne.

Le CCAS finance le repas + vin + café.

### 4.2 Navette Soliglob'trotteurs

La navette entre Solignac et Retournac le mercredi matin est reconduite toutes les deux semaines depuis début octobre jusqu'à fin mars. Chaque usager devra payer 65 € pour participation aux frais. L'association Soliglob'trotteurs finance le reste grâce aux subventions municipales.

## 5 Cimetière

Nous avons constaté qu'un certain nombre de concessions était manifestement abandonnées. Ces concessions ont été répertoriées, et nous devons maintenant entamer une procédure pour vérifier qu'il n'y a plus d'héritiers concernés, afin de récupérer ces concessions.

## 6 Informations diverses

### 6.1 Logement du bourg (1<sup>er</sup> étage de la bibliothèque)

Ce logement a changé de locataire au 1<sup>er</sup> octobre.

### 6.2 Assemblée de Boubas

Le logement sera vacant au 1<sup>er</sup> décembre. Il sera remis à la location dès que possible, au prix de 400 €.

### 6.3 Ateliers numériques à la bibliothèque

Un atelier numérique financé par le département sera proposé en décembre.